ODSE Observatoire du Droit à la Santé des Étrangers
c/o Médecins du Monde • 62, rue Marcadet • 75018 PARIS • www.odse.eu.org • odse@lalune.org

Lettre ouverte à Madame Marisol Touraine

Paris, le 21 février 2014

Madame Marisol Touraine
Ministre des Affaires sociales et de la santé
14, Avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Objet : Crise de l'aide médicale d'Etat en Seine Saint Denis

Madame la Ministre,

Nos associations ont constaté une situation inquiétante à laquelle il parait urgent de remédier.

En effet, nous avons eu confirmation orale qu'une note interne de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (Cpam) de Seine Saint Denis (93) demande à ses services de ne pas traiter les demandes d'aide médicale Etat (AME) déposées et non encore instruites au 6 décembre 2013.

En refusant d'examiner les demandes des usagers, qui ne sont ni informés ni mis en position d'exercer des recours, la Cpam de Seine Saint Denis démissionne purement et simplement de son obligation de service public, empêchant les personnes de se soigner, ou les laissant endettées à vie face à des factures hospitalières.

Une telle décision aboutit à un déni de droit inacceptable frappant les personnes les plus précaires sur le plan social et administratif. Elle constitue en outre une discrimination grossière, viole le principe d'égalité devant le service public et porte atteinte aux normes garantissant le droit fondamental à la santé :

- La technique du « déstockage des dossiers », par destruction ou archivage en bloc des demandes en cours, est illégale. L'argutie, consistant à considérer que l'administration a « le droit » de rejeter implicitement toute demande des usagers, est un contre-sens juridique qui retourne contre les citoyens les garanties acquises par les lois successives organisant les relations avec l'administration[1].

[1] Principalement la loi DCRA (Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations) et ses décrets d'application.

- Nous sommes inquiets du risque de pérennisation d'une telle pratique, comme mode de gestion de la charge de travail des Caisses, sur le dos des usagers les plus faibles.

- Cette mesure nuit à l'intérêt général en portant atteinte à la santé publique et à l'accès aux droits de chacun : aujourd'hui la Cpam refuse arbitrairement de traiter les demandes d'AME ? Mais combien de temps avant que cette pratique ne se généralise à l'ensemble des usagers ?

Face à l'urgence de la situation, il appartient à l'Etat qui est en charge du dispositif AME, d'exercer son pouvoir de contrôle sur la Caisse à qui il en a délégué la gestion.

Il vous appartient en tant que Ministre de la santé de faire respecter les principes élémentaires de fonctionnement des services de santé et de protection maladie dans l'intérêt des personnes concernées et de l'ensemble des assurés.

Certains de l'attention que vous porterez à notre interpellation, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

L'ODSE

Contacts presse :

Didier Maille (Comede) 06 51 33 65 93

Emmanuelle Hau et Aurélie Defretin (Médecins du Monde) 01 44 92 14 31 / 13 81 - 06 09 17 35 59

Copie :

- Monsieur Frédéric VON ROEKEGHEM, Directeur général de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS)
- Monsieur Vincent BEAUGRAND, Directeur du Fonds CMU
- Monsieur Etienne PINTE, Président du Conseil National des politiques de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale (CNLE)
- Monsieur Dominique BAUDIS, Défenseur des droits
- Monsieur Claude EVIN, Directeur général de l'ARS d'Ile-de-France
- Monsieur le Préfet de Seine Saint Denis
- Monsieur Pierre ALBERTINI, Directeur général de la Cpam 93
- Monsieur Thomas FATOME, Directeur de la sécurité sociale

L'OBSERVATOIRE DU DROIT A LA SANTE DES ETRANGERS
est un collectif d'associations qui dénonce les difficultés rencontrées par les étrangers dans les domaines de l'accès aux soins et du droit au séjour pour raison médicale. Le collectif porte des revendications communes.

Les 20 membres sont :
Act Up-Paris, AFVS, Aides, Arcat, Catred, Cimade, Comede, Comegas, Creteil-solidarité, Fasti, FTCR, Ligue des Droits de l'Homme, Gisti, Médecins du Monde, Médecins Sans Frontières, Mouvement Français pour le Planning Familial, MRAP, Association Primo Levi, Sida info service, Solidarité sida.